

Une nouvelle direction, pour quoi faire ?

Un congrès ne serait pas complètement abouti s'il ne constituait pas l'équipe chargée de mettre en application les décisions, orientations et plans de travail qui en découlent.

Les camarades qui composeront la prochaine direction de l'UD, encore appelée « Commission Exécutive », auront cette responsabilité première d'animer la CGT inter professionnelle sur notre territoire départemental en conformité avec le mandat confié par le congrès et ce jusqu'au prochain, c'est-à-dire, pour les 3 ans qui viennent.

Lors de notre précédent congrès à Vichy, nos prédécesseurs avaient acté que pour être opérationnelle, la direction de l'UD ne devait pas être trop étoffée en nombre et qu'il nous fallait plutôt privilégier la disponibilité des membres, leurs apports, à la quantité.

L'expérience de fonctionnement démontre qu'ils avaient raison. En limitant à 33, le nombre des membres, nous avons favorisé l'interaction des débats sans pour autant freiner la participation mais en renforçant l'assiduité.

Rappelons également que 3 membres de la Commission Financière et de contrôle viennent renforcer la direction de l'UD, ce qui la porte à un potentiel de 36 membres au total.

Etre candidat à la direction de l'UD, c'est donc un engagement individuel du candidat et collectif pour le syndicat qui le propose. Non pas pour représenter le syndicat « ès-qualités » mais pour agir avec l'ensemble de la direction de l'UD à accroître le rayonnement, la visibilité et l'action de la CGT sur l'ensemble du département et ce quel que soit les professions.

Pour ce faire, la future direction de l'UD doit être diverse, variée et refléter l'ensemble des composantes organiques de notre CGT : femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, maillage de l'ensemble du territoire, diversité professionnelle et notamment public et privé, actifs et retraités, petits et grands syndicats, etc....

La direction de l'UD sortante émet le vœu que la prochaine CE élue par le congrès respecte le double critère expérience des anciens et « sang neuf » porté par de nouvelles candidatures. La commission de candidature, chargée de l'examen des candidatures et de faire des propositions au congrès, a donc une feuille de route bien tracée.

Le bureau de l'UD

Chargé de régler les affaires courantes, il travaille sous contrôle de la direction de l'UD et du Secrétaire Général.

Il gère le quotidien mais aussi les différentes activités dévolues à la CGT départementale telles que : la vie syndicale et son triptyque syndicalisation, formation et communication mais également la trésorerie et la politique financière, la participation aux rencontres avec les syndicats, la préparation des journées d'actions et initiatives diverses...

Actuellement composé de 12 membres, il associe au moins un représentant de chaque UL tel que le prévoient nos statuts.

C'est la Commission Exécutive nouvellement élue par le congrès qui composera son bureau, de même qu'elle élira le Secrétaire Général de l'UD qui sera soumis à la ratification du congrès.



L'UD, SON RÔLE, SES PRÉROGATIVES ?

Selon nos statuts, le rôle de l'UD est de représenter la CGT sur le département. A ce titre, elle désigne ses délégués dans les organismes où sa représentation est jugée nécessaire.

L'Union Départementale coordonne et impulse toute l'activité confédérale sur tous les problèmes d'intérêts communs à toutes les professions.

Elle coordonne ses activités, ses actions avec les fédérations et leurs organismes départementaux, sur toutes les questions d'intérêts communs.

Elle favorise le développement, le renforcement de l'activité syndicale.

L'UD participe activement à l'organisation de l'action au niveau régional, départemental et local, qu'elle contribue à coordonner notamment pour les retraités par l'intermédiaire de l'Union Syndicale des Retraités.

L'UD constitue en coopération avec les syndicats concernés, dans chaque centre d'activité économique, des Unions Locales auxquelles adhèrent obligatoirement les syndicats et sections syndicales du secteur géographique concerné.

Les UL conservent leur autonomie administrative et financière dans le cadre du respect des statuts de l'Union Départementale et de la Confédération Générale du Travail. Elles concourent à l'application des décisions prises par les congrès de l'UD sur leurs territoires.

L'UD est administrée par un organe de direction appelé : Commission Exécutive, élue par le congrès.

UN MANDAT POUR QUEL BILAN ?

Depuis son 60^{ème} congrès des 5 et 6 mars 2014 à Vichy, l'UD CGT de l'Allier a répondu présente sur tous les dossiers d'ampleur nationale, régionale et départementale. Elle s'est attachée à mettre en œuvre les décisions de la CGT en exprimant sa position voire ses désaccords.

Pour la première fois depuis plusieurs décennies, un rapport d'activité sera soumis au vote des délégués. Pourquoi cette décision ? Nous avons pensé qu'il était utile de rendre compte du mandat que les syndiqués du département nous ont confié.

Le rapport d'activité doit nous permettre de faire un point de situation sur les trois années qui se sont écoulées, afin d'analyser ce que nous avons fait avancer, pour mieux mesurer ce qu'il reste à faire.

Un rapport d'activité n'est pas un procès-verbal exhaustif de notre action, mais a pour but d'être fidèle à notre activité. Vous y retrouverez tout ce qui fixe l'action de l'UD à travers les principaux pôles d'activité :

- ◆ Construction des luttes et actions,
- ◆ Libertés syndicales,
- ◆ Vie syndicale,
- ◆ Communication,
- ◆ Formation

Et bien d'autres thèmes encore...

Le délégué au congrès, quel rôle ?

Le congrès est le lieu privilégié où les syndicats et sections quel que soit leur diversité peuvent définir et préciser leurs objectifs communs et leur mise en œuvre. Ils sont en cela représentés par un ou plusieurs délégués mandatés par leur organisation.

Le délégué est le représentant de son syndicat et des syndiqués qui le compose. Il porte les avis, réflexions et décisions prises en débat collectif avec les syndiqués de sa section.

Pour cela, il doit préparer le congrès, susciter des rencontres avec les syndiqués, les militants, afin d'exprimer les ressentis, les retours d'expérience des syndiqués CGT de son entreprise sur le fonctionnement et le travail exécuté par l'Union Départementale et formuler d'éventuelles propositions à soumettre au congrès.

Durant le congrès, le délégué devra voter et formuler des avis en fonction du mandat qui lui aura été confié par son syndicat.

Une fois le congrès terminé, le délégué devra alors répercuter aux syndiqués qu'il aura représenté, les décisions prises pendant le congrès, les votes qu'il aura été amené à faire en leur nom, le contenu



Philippe Duboiset

des débats, les plans de travail arrêtés au sein de l'Union Départementale et informer sur sa nouvelle composition.

DES AXES REVENDICATIFS À PROMOUVOIR

Ce sont les congrès confédéraux et fédéraux qui déterminent et actualisent les grandes propositions revendicatives. L'ambition de l'UD ne doit-elle pas être de les porter et les faire vivre en concordance et cohérence sur notre territoire ? Le congrès sera un moment privilégié pour renforcer notre réflexion sur :

Le droit à un travail digne et reconnu, pour toutes et tous, dans une société solidaire.

Le droit à un salaire ou traitement répondant aux besoins avec la garantie d'un véritable déroulement de carrière.

Le droit à un salaire de base minimum au niveau du SMIC réévalué à 1 800 € brut pour la durée légale du travail en vigueur.

Une réduction du temps de travail à 32H pour créer des emplois, en sauver, mieux vivre et mieux travailler ; concilier qualité du travail, santé et sécurité des salariés.

Des droits et une liberté renforcés pour tous

les salariés, d'intervenir sur tout ce qui concerne leur vie au travail, leur activité professionnelle ainsi que l'organisation du travail et les choix stratégiques de l'entreprise.

Le droit à une protection sociale solidaire et à la santé, généralisée et de haut niveau tout au long de la vie.

Le droit à une retraite pour tous les salariés, dès 60 ans voire moins pour les travaux pénibles, avec les moyens de vivre dignement.

Le droit fondamental de déplacement de personnes et de marchandises qui confère aux transports un caractère d'intérêt général.

Le droit aux services publics et aux entreprises publiques répondant aux attentes et besoins des populations et donc à l'intérêt général.

Un droit au développement humain durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs...

La CGT dans l'Allier

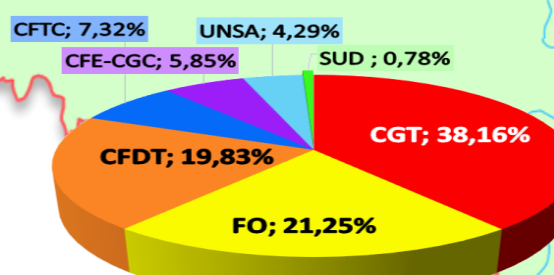
Les forces organisées :

La CGT dans l'Allier : 4 074 syndiqués en 2015, 3 679 sur 2016 recensés à ce jour (exercice non clos).

La fédération la plus représentée sur le territoire est celle de la santé avec 707 syndiqués en 2015. Celles de la chimie, des métaux et des cheminots sont au-delà de 400 syndiqués.

En 2015, ce sont également 2 875 employés et ouvriers, 298 cadres et agents de maîtrise, et 901 retraités qui sont syndiqués CGT sur le département.

53,20% travaillent dans le secteur public et 46,80% dans les entreprises du privé.



Représentativité Allier

Le congrès en chiffres :

Sur les bases du précédent, le congrès c'est : 246 congressistes dont 224 délégués (62 femmes, 162 hommes), 164 délégués actifs, 60 retraités, 144 délégués issus de la fonction publique, 80 délégués du privé.

Pour notre 61^{ème} congrès de l'Union Départementale de l'Allier, nous avons adressé plus d'une dizaine de courriers et courriels à ce jour à nos syndicats mais aussi à nos partenaires.

Ce sont 18 partenaires contactés pour participer à notre congrès.

C'est ce numéro spécial d'Echo Flash tiré à plus de 4 000 exemplaires afin que l'ensemble de nos syndiqués soit informé du contenu de notre congrès.

Et c'est surtout 409 délégués retenus en objectif pour participer, voter et débattre dans notre 61^{ème} congrès, nous compterons également 30 invités de syndicats et sections CGT.

Deux jours pleins, quatre séances de travail, cinq rapports à présenter et plus de 5 heures de débat collectif qui sont prévus.

Débats thématiques

Syndicalisation

Une CGT plus forte en adhérents, c'est une CGT plus entendue et plus efficace. La question de la syndicalisation est donc un enjeu essentiel dans la construction du rapport de force que nous avons l'ambition de créer. Cette question n'est donc ni à côté, ni en dehors de la stratégie de la CGT, mais totalement intégrée à celle-ci. Elle demande à être traitée en tant que telle, car nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations ou de postures.

Vous l'aurez bien compris la syndicalisation cela doit être l'affaire de tous et non pas une volonté périodique mais l'implication dans une démarche permanente et pérenne.

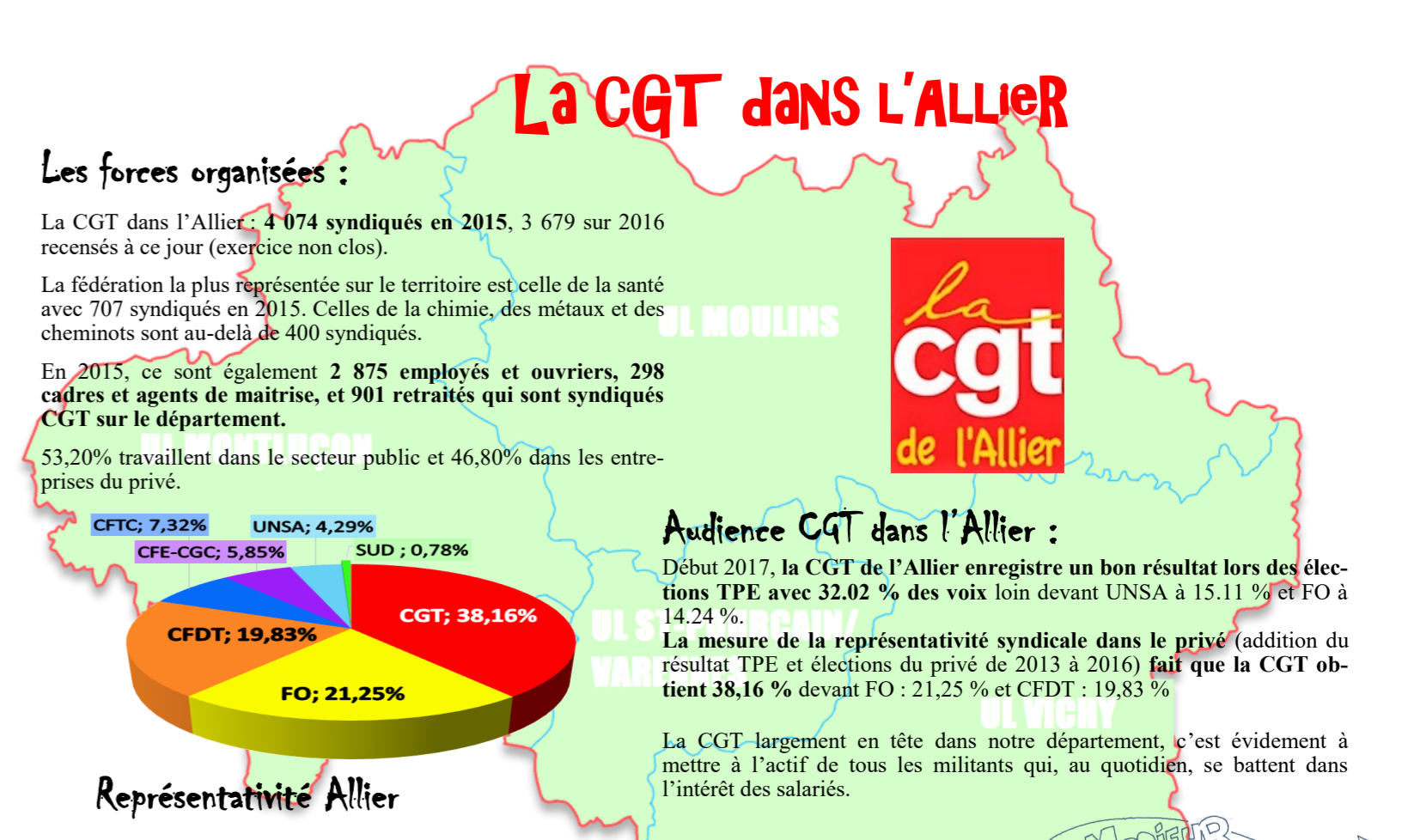
C'est le sens du débat que nous souhaitons aborder de façon plus précise durant notre congrès.

Formation

Rappelons que l'ambition de la CGT, c'est que chaque adhérent = un syndiqué formé. Pour cela, il nous appartient de faire de la formation une priorité. L'Union Départementale a, durant ces 3 dernières années, fait un effort important pour satisfaire à cette ambition même si les nouvelles règles administratives n'ont pas facilité les choses. Pour les 3 ans à venir, nous devons œuvrer à renforcer le travail entrepris ces derniers mois à savoir, travailler à l'échelle du département, construire un plan départemental avec les UL cohérent et complémentaire, renforcer le volet de formateur, mutualiser nos moyens et nos compétences.

Nous vous proposons de mettre en débat les attentes des syndiqués et comment parvenir à nos objectifs ?

Dans la bataille idéologique que nous menons, la formation est-elle vraiment une priorité dans notre activité ?



Audience CGT dans l'Allier :

Début 2017, la CGT de l'Allier enregistre un bon résultat lors des élections TPE avec 32.02 % des voix loin devant UNSA à 15.11 % et FO à 14.24 %.

La mesure de la représentativité syndicale dans le privé (addition du résultat TPE et élections du privé de 2013 à 2016) fait que la CGT obtient 38,16 % devant FO : 21,25 % et CFDT : 19,83 %

La CGT largement en tête dans notre département, c'est évidemment à mettre à l'actif de tous les militants qui, au quotidien, se battent dans l'intérêt des salariés.



Christian Desroches

ECHO Flash

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

SPÉCIAL 61^{ème} CONGRÈS
Union Départementale CGT de l'Allier
des 8 et 9 novembre 2017
à Toulon-sur-Allier



Editorial

Cher(e) camarade,

Tu as entre les mains le document préparatoire au 61^{ème} congrès de l'UD de l'Allier.

L'objectif de ce document c'est d'être une base de réflexion pour préparer ensemble et collectivement notre prochain congrès.

Un congrès, au-delà d'être un passage obligé de nos règles statutaires, est un moment important permettant de se retrouver entre syndiqués et militants des différentes professions venant des quatre coins de notre département pour échanger sur la situation économique et sociale, faire le bilan des 3 années passées, mais surtout tracer les perspectives pour les 3 années qui viennent.

L'ambition que nous nous sommes fixés à travers ce document et de résumer dans un 6 pages, à travers quelques exemples le rôle de l'UD, son état orga, les grands axes revendicatifs et présenter les enjeux de notre congrès.

Car les enjeux et peut-être le défi

qui nous fait face, c'est de maintenir une CGT plus forte en nombre, plus efficace dans son organisa-



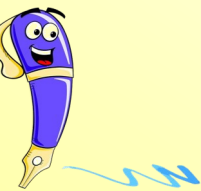
tion, cela pour faire face aux attaques que le monde du travail s'apprête à subir.

Sur fond de « loi travail », certainement que notre congrès se tiendra dans un contexte de mobilisation importante. Cela n'est pas un problème, bien au contraire, cela nous permettra de débattre en grand de comment, tous ensemble, nous devons nous y prendre pour construire les luttes à partir du lieu de travail et convergent dans la rue afin de faire plier les employeurs et aussi le gouvernement.

Un congrès, c'est donc un moment privilégié pour tout cela, mais l'objectif ne peut être atteint que si, dans tous les syndicats, la discussion est réellement engagée. Vous avez, dès maintenant et jusqu'au 8 et 9 novembre pour préparer à travers ce document, un congrès riche en débats et force de propositions pour les 3 années à venir.

L'implication du maximum de syndiqués dans la préparation de notre congrès sera la clé de sa richesse et de sa capacité à décider des plans de travail et des actions qui pèseront dans le sens des intérêts des salariés.

Laurent Indrusiak
Secrétaire Général



Le congrès en pratique

Un espace démocratique !!!

Le congrès est composé de délégués mandatés par les syndicats et sections syndicales du département, de membres de droit (direction sortante) et invités (représentants des structures). Chacun, après l'écoute des différents rapports et interventions, pourra intervenir, faire valoir ses avis et s'exprimer sur les sujets abordés. Les délégués devront enrichir les propositions et déterminer des décisions qui constitueront la feuille de route de la prochaine équipe de l'UD.

Les commissions du congrès

Des propositions seront soumises aux votes à main levée pour constituer les commissions et le bureau du congrès :

⇒ Bureau du congrès : remplace la direction sortante de l'UD dont il assume l'intérim pendant la tenue du congrès. Il peut examiner toute demande ou sollicitation issue du congrès.

⇒ Commission mandat et vote : examine les mandats des délégués et vérifie leur habilitation. Elle effectue le calcul des voix exprimées par les syndicats, vérifie et organise le bon déroulement du scrutin. Elle présente également un rapport sur la composition organique des délégués.

⇒ Commission des candidatures : effectue le contrôle et l'analyse des candidatures à la direction de l'UD. Veille au respect des critères de représentativité, effectue des recommandations en vue de l'élection.
⇒ Présidences de séances : 4 séances d'une demi-journée constituant nos 2 jours de congrès. Elles sont animées par une présidence et une vice-présidence ratifiées par le congrès.

Déroulement

- 8h15 : Accueil délégués et inscription
- 9h00 : - Ouverture du congrès
- Elections : bureau du congrès, commissions mandats et votes, candidatures
- Allocution de bienvenue
- 9h30 : Rapport d'activité, débat et vote
- 11h00 : Rapport d'actualité, débat général
- 12h30 : Déjeuner
- 14h00 : Reprise des travaux et du débat général
- 15h00 : Rapport politique financière, débat et vote
- 16h30 : Pot fraternel hommage aux sortants de la direction de l'UD
- 17h00 : Fin de la 1^{ère} journée

Les votes !

Chaque syndicat représenté a droit à un nombre de délégués et de voix calculé sur la base des cotisations réglées à Cogétise au cours des trois ans précédant le congrès, (2014, 2015 et 2016). Modalités de calcul :

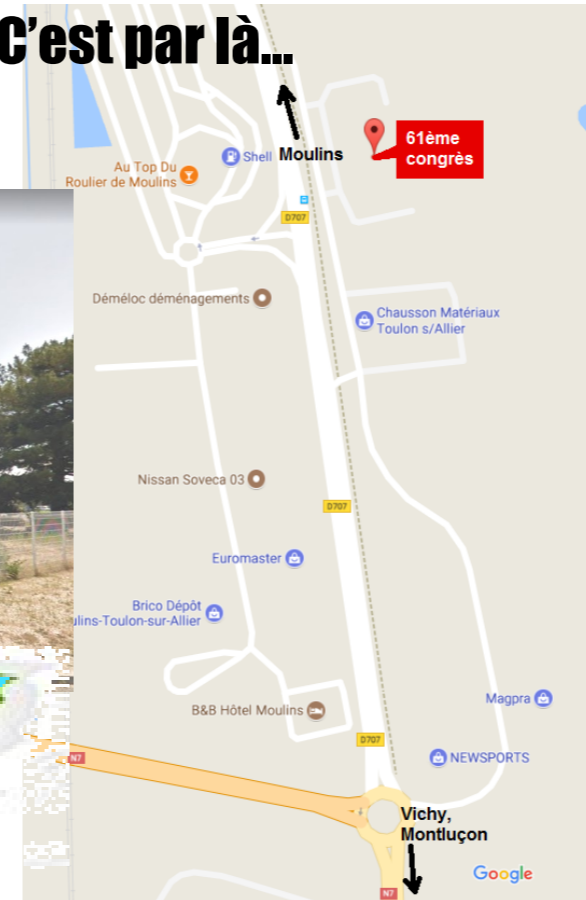
- 1) Pour le nombre de délégués : nombre de FNI réglé sur 3 ans divisées par trois en comptant un délégué pour dix FNI.
- 2) Pour le nombre de voix par syndicat : nombre de timbres sur 3 ans divisé par trente.

9 novembre

- 8h30 : Accueil
- 9h00 : Reprise des travaux par ateliers thématiques : « syndicalisation » puis « formation »
- 11h15 : Reprise débat général
- 12h00 : Déjeuner
- 13h45 : Rapports des commission mandats et votes et candidatures
- 14h15 : Election direction de l'UD (CE)
- 14h45 : Proclamation des résultats et présentation de la nouvelle direction

Nota :
les statuts ne sont pas révisés à ce congrès

C'est par là...



- 15h00 : - Réunion de la nouvelle CE pour l'élection bureau, trésorier et Secrétaire Général et projection de..... pour le reste du congrès
- Présentation du bureau élu
- 15h45 : Allocution de clôture

Sont invités :

- Catherine PERRET, Confédération
- Agnès NATON, Rosa DA COSTA, Comité Régional
- Les Secrétaires Généraux des 12 UD Auvergne/Rhône-Alpes

Et toi la CGT, tu la vois comment ?

Echo-Flash a rencontré deux camarades, l'une est nouvelle adhérente à la Maison de Retraite de Cusset, l'autre est Secrétaire de syndicat à PSA à Dompierre s/Besbre. Deux visions croisées de la CGT mêlant expériences et espoirs.

Echo-Flash : Angélique, pourquoi as-tu adhéré à la cgt ?

Angélique HIMBERT : J'exerce le métier d'Aide-soignante à l'EHPAD de Cusset depuis près de 13 ans, j'ai 33 ans, dès mes débuts, j'étais très revendicative concernant mes conditions de travail !

Moi qui aime tant ma profession, ma vocation.

J'ai parfait mon expérience professionnelle auprès d'une collègue cégétiste qui est devenue pour moi un exemple à suivre tant professionnellement que syndicalement.

C'est par le biais de cette personne que je me suis investi petit à petit au sein de notre organisation syndicale afin de transformer ma frustration de salariée, en volonté de faire bouger les choses, avoir la possibilité d'AGIR plutôt que de SUBIR, que notre parole compte, que nos actions interpellent, et que nos négociations aboutissent !

C'est pour cela, que je me suis syndiquée à la CGT, comme une évidence, mais ceci ne me suffisait pas, j'ai alors décidé de prendre la fonction de secrétaire du CHSCT, de secrétaire adjointe du bureau syndical CGT de mon établissement, être membre de la CE de l'UL de Vichy et celle de la CE de l'Union Syndicale Départementale de la santé de l'Allier !

L'envie tout simplement, d'apporter ma pierre à l'édifice, des idées nouvelles pour un futur syndical et pourquoi pas être la relève de demain !

Etre à la CGT est avant tout une aventure humaine : organiser des femmes et des hommes compétents avec une indéfectible bienveillance collégiale.

Echo-Flash :

Nicolas, en tant que Secrétaire Général du syndicat Peugeot Sept Fond, qu'attends-tu précisément comme aide et appui de la part de l'Union Départementale ?

Nicolas Goullinet : on l'a mesuré encore début juillet avec la convergence des luttes avec GM&S Industrie. Cette lutte illustre le tous ensemble, ouvriers, techniciens et cadres, ce qui correspond à ma conception du syndicalisme. Lors de leur action de juillet devant notre entreprise, l'UD nous a proposé le prêt d'un véhicule. J'ai une pensée particulière pour les camarades de GM&S que nous soutenons. Ils peuvent compter sur nous, nous les accompagnerons jusqu'au bout. C'est ça la solidarité.

Concernant l'utilité de l'UD, seuls, nous avons de vraies difficultés à répondre à des besoins matériels. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'argumentaires sur des dossiers, des préparations d'actions avec la mise à disposition de matériel tel que des tracts, courriers, mails.... Sans oublier la formation ouverte à nos syndiqués à laquelle participe l'UD. A défaut de leur proposer, on s'aperçoit qu'ils décrochent.

L'UD est éloignée de quelques 80 kms de notre site, c'est beaucoup et nous ressentons le besoin de nous rencontrer plus souvent, de nous ouvrir sur l'extérieur pour ne pas rester enfermé sur nous-même.

Je sais que ça n'est pas facile, mais, ne pourrions-nous pas prévoir qu'un camarade de l'UD vienne nous rencontrer peut-être une fois par semestre ?

